



COMMUNIQUE

Le procès à charge contre le code du travail : des journalistes à la courte vue

Ainsi la messe serait dite ; on a en effet trouvé l'auteur du crime social qu'est le chômage de masse. Le suspect, le code du travail, a été confondu par son obésité.

Les accusations réitérées du patron du MEDEF ont été retenues par les plus hautes autorités morales (et qui plus est, de gauche), sans même respecter la présomption d'innocence, mais dans leur intime conviction.

Mais on fera remarquer que l'enquête des juges a été menée à charge. Ceux qui osent produire des arguments contraires innocentant le code du travail (il y en a, ils sont sérieux et ils sont de plus en plus nombreux) n'ont jamais été entendus.

Les grands journalistes savent-ils que ce code du travail, obèse reprennent-ils en chœur, contient le statut du journaliste, unique en Europe, conquis par leurs pairs en 1935 pour leur permettre d'écrire et de dire des contre-vérités en toute impunité. Leurs patrons, tous financiers ou presque, trouvent ce statut « exorbitant du droit commun » et estiment qu'il participe bien entendu à la crise de la presse.

Les grands éditorialistes autoproclamés ont la vue courte et devraient s'interroger plus profondément sur ce qu'ils risquent de perdre au bout du compte, eux aussi.

Demain, si la condamnation à mort est exécutée par le bourreau libéral, les grands journalistes seront sans doute très heureux de trouver des syndicats pour préserver leurs sinécures.

Le SNJ-CGT dénonce cette campagne inouïe et honteuse contre le droit du travail et un code qui n'est pas encore suffisamment obèse pour s'opposer aux attaques chaque jour plus brutales des actionnaires.

Plutôt que de mêler sa voix à celles de ceux qui considèrent que les conquêtes sociales sont la cause du chômage de masse, Robert Badinter eut mieux fait de se prononcer contre la peine de mort infligée au code du travail par le tribunal libéral présidé par Gattaz, Valls et Macron.

Le SNJ-CGT défend et défendra le code du travail et le statut du journaliste, avec sa confédération, avec tous les défenseurs de ceux qui n'ont que leur force de travail et qui ont une certaine idée de leur rôle social.

Montreuil, le 19 juin 2015

SNJ-CGT